



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



## EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

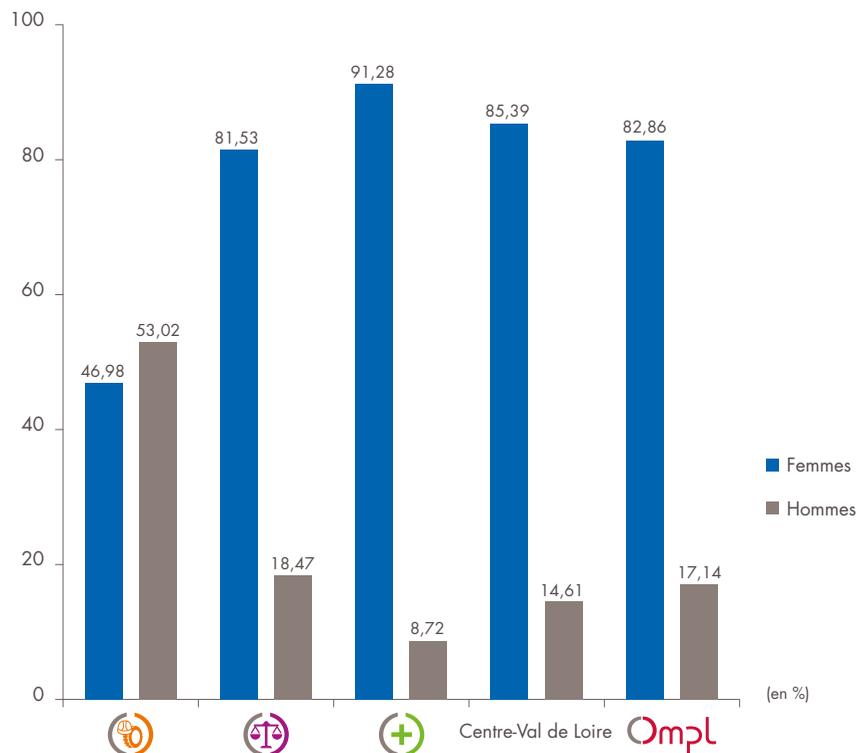


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

## Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





## MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 3,36 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la douzième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (10,71 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 51,3 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,81 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (60,07 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,48 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	738	46,98	833	53,02	1 571
	432	53,60	374	46,40	806
	35	48,61	37	51,39	72
	116	49,57	118	50,43	234
	155	33,77	304	66,23	459
	1 413	81,53	320	18,47	1 733
	127	88,19	17	11,81	144
	912	87,61	129	12,39	1 041
	63	54,78	52	45,22	115
	311	71,82	122	28,18	433
	10 377	91,28	991	8,72	11 368
	1 336	97,09	40	2,91	1 376
	1 538	90,42	163	9,58	1 701
	2 691	93,96	173	6,04	2 864
	4 095	88,16	550	11,84	4 645
	717	91,69	65	8,31	782
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>12 528</b>	<b>85,39</b>	<b>2 144</b>	<b>14,61</b>	<b>14 672</b>
<b>Ompl</b>	<b>361 708</b>	<b>82,86</b>	<b>74 796</b>	<b>17,14</b>	<b>436 504</b>